



**LE CANARD**

Journal Humoristique Hebdomadaire  
A. P. PIGEON, Éditeur-Propriétaire  
1798 Ste-Catherine, Montréal  
Tel. Bell 7121.

**ABONNEMENT**

Un an (pour tout le Canada et États-Unis)  
50 cts. Strictement payable d'avance.

**TARIF NET DES ANNONCES**

**CONTRATS POUR UN AN**

1,000 à 2,000 lignes	3c	la ligne
2,000 à 5,000 "	2 1/2	"
5,000 à 10,000 "	2	"
10,000 à 25,000 "	1 1/2	"

**ANNONCES A COURT TERME**

1re insertion	1 <sup>re</sup> la ligne
2 <sup>e</sup> insertion et suivantes	50

Les annonces sont taxées sur Argent.  
Les réclames comptent double.  
Positions spéciales : 25 p.c. extra.

Adressez toute correspondance ou envoi  
d'argent, timbres, etc. à A. P. PIGEON,  
éditeur-propriétaire.

Ce journal est vendu aux agents 8 cts la  
douzaine, payable tous les mois.

MONTREAL, 11 Décembre 1897

**AVIS**

Les abonnés qui nous demandent  
de changer leur adresse sont priés  
de nous donner leur ancienne  
adresse lorsqu'ils font telle de  
mande.

**Correspondance  
Parlementaire**

Québec 7 Décembre.

Mon cher CANARD,

Je m'suis reposé pendant que les  
députés ont fricoté, fêté et se sont  
promenés. Enfin je me suis dit : il  
me faut trouver quelle besogne  
vont avoir les députés. J'ai été cri-  
le bill de M. Robidoux, intitulé :  
Bill de l'instruction publique.

Il se lit comme suit :

Attendu que les canadiens ont be-  
soin d'apprendre l'a b c et l'uf, or,  
il.

A ces causes, Sa Majesté, par et  
de l'avis et du consentement de la  
Législature de Québec, décrète ce  
qui suit :

Art. 1. Il y aura désormais des  
écoles dans la Province de Québec,  
des hautes et des basses en brique  
et en bois.

Le mot "école" veut dire un  
endroit étanche et muni d'une por-  
te où les enfants pourront aller  
jouer aux marbres.

Le mot "institutrice" signifie  
une jolie fille proprement mise, qui  
gagne un p'tit salaire pour se faire  
dire des bêtises par des commis-  
saires qui ne savent pas lire et par  
des enfants morveux qui veulent  
ne rien apprendre.

Le mot "couve t" veut dire  
dans quelques cas une jolie demoi-  
selle retirée du chemin où les petites  
filles apprennent à dire "ma tante"  
quand elles parlent à un monsieur,  
et à réciter un petit compliment  
chaque année au jour de l'an, à pa-  
pa et à maman. Puis quand la  
fille sera plus grande elle appren-  
dra à faire une jolie révérence, la  
cuisine, la couture et tout ce qui  
peut faire une bonne femme.

Le mot "collège" signifie  
dans certains cas une maison où  
des messieurs enseignent à des  
messieurs la religion, la science et  
toutes les choses utiles pour ga-  
gner honorablement sa vie, et ce,  
sans les battre, leur faire biser le  
plancher et les tenir à genoux de  
heures de temps.

Dans d'autres cas "collège" ou  
petit séminaire" voudra dire un  
lieu de supplices où les professeurs  
devront tutoyer les élèves, pendre  
une férule dans un endroit appa-  
rent de la classe, et conduire les  
élèves comme des bêtes féroces  
Ils interdiront la lecture des re-  
vues et journaux recommandables,  
la lecture de l'histoire contempo-  
rainne sous peine de trois jours de  
silence, même s'ils sont en der-  
nière année de philosophie, et ce,  
afin que le sujet qu'ils ont formé  
ne sache pas en sortant du collège  
ce qui s'est passé dans le monde  
depuis 8 ans etc. etc. Ces profes-  
seurs-là finissent à la Longue-  
Pointe.

Le mot "commiseraire d'école"  
voudra dire dans quel-que-cas un  
imbécile qui ne voudra pas payer  
plus de \$50,00 par année pour une  
pauvre fille mal logée et maltraitée  
par les élèves, ce du consentement  
et avec l'approbation du commis-  
saire qui soutiendra contre l'auto-  
rité, les enfants désobéissants.

Dans d'autres cas, ce sera un  
monsieur qui comprend l'importa-  
nce de l'éducation et se conduit  
en conséquence.

Art. 2 Les écoles seront fermées  
la nuit.

Art. 3. Il sera interdit de fumer  
et de chiquer dans les persiennes  
de jeunes filles.

Art. 4. Il ne sera pas permis  
aux garçons d'apporter à la classe  
leur tricotage et leurs dentelles.

Art. 5. Toute institutrice sur-  
prise par le ministre de l'instruc-  
tion publique embrassant le plus

grand des élèves, sera sévèrement  
reprimandée.

Art. 6. On enseignera à lire dans  
les écoles supérieures, dans les  
écoles élémentaires les enfants ap-  
prendront par signes.

Art. 7. L'usage des suyers de  
beau grâisés trop souvent à l'huile  
brûlée, sera interdit ou le cas sera  
rapporté au conseil d'hygiène de  
Sorel.

Art. 8. Les parents n'auront  
plus le droit d'aller chanter pouill-  
à l'instituteur parce qu'il aura re-  
primandé leur petit poisson d'en-  
fant et qu'il lui aura prouvé que  
l'obéissance, la bonne conduite,  
l'étude et la politesse feront plus  
tard de lui un homme honorable.

Art. 9. Les anglais ou anglaises  
ne parlant pas un mot de français  
n'auront pas le droit d'enseigner  
cette langue chez les canadiens-  
français.

Art. 10. Il ne sera pas permis  
de dormir plus de 3 heures par  
jour dans les écoles sans une per-  
mission expresse du marguillier en  
charge de la paroisse la plus voisi-  
ne de l'école. (A Suivre)

Mon cher CANARD, j'interrompt  
ici la citation des principaux arti-  
cles de ce bill afin de te donner  
d'autres nouvelles.

Le Dr Grobâton veut serrer les  
ouïs aux marguilliers en charge  
du pays. Il veut que dans chaque  
paroisse, ce citoyen passe de portes  
en portes, même chez ceux qui ne  
savent pas lire, les livres de la fa-  
brique pour leur montrer les dé-  
penses et les revenus de la paroisse.  
On dit que le Dr va se faire éire  
marguillier du comté de Shefford,  
ça lui donnera l'occasion de faire  
sa cabale quand il passera avec ses  
livres.

Les membres du comité de la  
pipe ont commencé leur séance et  
ça marche rondement on fume con-  
tinuellement les cigares de Tassé  
Wood & Cie., les Toscana, les Ro-  
sebud et les Bonnie Jean.

M. Brisson a présenté un bill  
pour abolir les sallois dans les  
campagnes; ce qui va causer une  
criée dans le pays. C'est une vieille  
habitude de canayenne d'avoir ce  
meuble et Le CANARD veut tuer ce  
bill.

Un groupe de député travaillent  
à produire un mouvement en fa-  
veur de l'alcoolition.

A toi,

LADÉBAUCHE.

DU VIN I DU VIN I

Demandez et buvez les vins de Ste-  
Emélie : ils rejoignent le cœur et for-  
tifiant l'esprit.

J. S. AYBRAM.

Ste-Emélie, Joliette, P. Q.

**EMAUX ET CAMEES**

Roses du Danube ou bois de senteur.  
Rien de cela n'égale les pieds de ma sœur.

Un poète de nos amis nous adres-  
sait la semaine dernière une idylle un  
peu trop faisandée.

Nous lui avons fait savoir par la  
poste que ses vers auraient chatouillé  
désagréablement le nerf olfactif des  
délicates lectrices du CANARD, mais  
qu'ils avaient eu un franc succès de  
gaieté auprès des intimes.

Notre correspondant, pour nous  
remercier, ou pour se venger, nous  
adresse aujourd'hui l'épître suivante :

MESSIEURS LES CANARDS

S'égayant en Comité d'intimes de "Mes  
Pieds, au Concher"

Je vous permets, Canards en Cabinet,  
De rire en chœur, d'un récit de ma plume  
Et de garder, pour vous seuls, au complet,  
Un maigre écrit, plein de sale amertume.

Qu'à vos lecteurs, vous épargnez "mes pieds"  
Je m'en console, en vous sachant loütre,  
Qui ne sut plaire aux jolis comités  
Ne fut jamais jugé digne d'être l'

Ce qui paraît indigeste au public,  
Vous le mangez sans sel et sans camelle;  
Vous choyez doux, selon votre verdict,  
Ce qui répegne à votre clientèle.

O vous, Canards, qui goûtez en secret,  
Un mets malpropre, indigne de paraitre,  
Vous me semblez avoir eu, cabinet,  
Plus de papiers que de réel bien être.

Dieu vous benoisse !!

P....

**Qu'en Pensez-vous?**

Québec, 5 Nov. 1897.

Mon cher CANARD,

Je veux m'entretenir avec toi au su-  
jet d'un certain lieutenant, qui, depuis  
qu'il a repris ses services est devenu  
un véritable "phantaron".

Ce gentleman dont je veux parler,  
quoique ne travaillant pas, ne se prive  
jamais de rien; les théâtres et les  
grosses hôtels de cette ville sont ses  
seuls lieux d'amusements.

Laisse-moi te dire aussi que ce  
street walker a bien hâte d'être re-  
venu de Montréal pour pouvoir se  
pavoiser du Belvédère, à la Haute-  
Ville, dans son capot de chat sauvage  
emprunté comme l'hiver dernier.

Merci cher CANARD.

PHANTARON.

**VIENT DE PARAÎTRE**

NOUVEAU CHANSONNIER DE VERANDE

M. Edmond Hardy, marchand de  
musique, 1876 rue Notre Dame, vient  
de publier un nouveau répertoire  
Vérande, contenant les chansons co-  
miques les plus nouvelles.

Envoyez 25 cents en timbres améri-  
cains ou canadiens et vous en rece-  
vrez une copie.

Boulevard St-Lambert